



Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 09 décembre 2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 16 décembre 2024

### SPORTS - CONVENTION DE DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE À L'INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE DU BASSIN DE LA SÈVRE NIORTAISE (IIBSN) POUR L'OPÉRATION DE GESTION DES VÉGÉTAUX AQUATIQUES SUR LE PLAN D'EAU DE NORON SUR LA PÉRIODE 2025-2027

#### **Titulaires et suppléants présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Philippe TERRASSIN, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Sophie BROSSARD pouvoir à Corinne RIVET BONNEAU, Noélie FERREIRA pouvoir à Lucien-Jean LAHOUSSE, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Guillaume JUIN pouvoir à Romain DUPEYROU, Gérard LABORDERIE pouvoir à Christian BREMAUD, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Aurore NADAL, Sophia MARC pouvoir à Sophie BOUTRIT, Elmano MARTINS pouvoir à Dominique SIX, Marie-Paule MILLASSEAU pouvoir à Lydia ZANATTA, Frédéric NOURRIGEON pouvoir à Sonia LUSSIEZ, Michel PAILLEY pouvoir à Philippe TERRASSIN, Nicolas ROBIN pouvoir à Gérard LEFEVRE, Johann SPITZ pouvoir à Thibault HEBRARD, Mélina TACHE pouvoir à Stéphanie ANTIGNY, Florence VILLES pouvoir à Nicolas VIDEAU.

#### **Titulaires absents :**

Christelle CHASSAGNE, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, Bastien MARCHIVE, Richard PAILLOUX, Yvonne VACKER.

#### **Titulaire absent excusé :**

Jacques BILLY.

#### **Titulaire absente pour départ :**

Séverine VACHON.

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Aurore NADAL

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 079-200041317-20241216-C\_\_55\_12\_2024-DE



C- 55-12-2024

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 16 DÉCEMBRE 2024**

#### **SPORTS - CONVENTION DE DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE À L'INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE DU BASSIN DE LA SÈVRE NIORTAISE (IIBSN) POUR L'OPÉRATION DE GESTION DES VÉGÉTAUX AQUATIQUES SUR LE PLAN D'EAU DE NORON SUR LA PÉRIODE 2025-2027**

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) et plus particulièrement la compétence « Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » ;

La CAN est gestionnaire du plan d'eau de Noron, qui est un élargissement de la Sèvre Niortaise fluviale. Ce plan d'eau fait partie des secteurs concernés par le plan de gestion des proliférations végétales aquatiques mis en place par l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (IIBSN) depuis près de 20 ans, en partenariat avec les propriétaires et/ou gestionnaires concernés.

Ce milieu à fort potentiel biologique et écologique est chaque année fortement colonisé et envahi de plantes aquatiques indigènes immergées dont les excès de développement perturbent le milieu et les usages, dont les activités nautiques.

Pour ces raisons et dans un souci de préservation de ce milieu, ainsi que pour permettre les activités liées à la base nautique de Noron, la CAN a délégué depuis 2015 la maîtrise d'ouvrage de réalisation des opérations de gestion des végétaux aquatiques à l'IIBSN.

La précédente convention arrivant à échéance au 31 décembre 2024, il est proposé de poursuivre le partenariat pour la période 2025-2027 et d'autoriser le versement annuel de la participation forfaitaire de la CAN d'un montant de 19 500 € pour les prestations suivantes :

- Le suivi et l'observation des développements avant travaux,
- Les interventions mécaniques de moisson (coupe + récolte + déchargement) des végétaux aquatiques qui seront réalisées en préservant la végétation aquatique de bordure du plan d'eau pour la faune aquatique. Ces travaux se feront avec le bateau moissonneur de l'Institution et ponctuellement en accompagnement avec un bateau faucardeur spécifique (prestation extérieure entreprise spécialisée) pour du faucardage de fond sur le secteur du plan d'eau le plus utilisé en activités nautiques,
- La pose de filets flottants pour stopper les fragments de plantes qui partent au courant et faciliter leur ramassage.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage par la CAN à l'IIBSN pour l'opération de gestion des végétaux aquatiques sur le plan d'eau de Noron – Niort pour la période 2025-2027 ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer ladite convention et tout document y afférant ;
- Décide de prévoir l'inscription au budget 2025 de la dépense correspondant au forfait annuel de 19 500 €.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Aurore NADAL**

**Philippe MAUFFREY**

**Secrétaire de séance**

**Vice-Président Délégué**